



Compte rendu de la CAP n°1 – Inspecteur du 2 juillet 2012

Siégeaient pour la CGT, Monique REYNAUD et Fabrice BOURGEOIS

Ordre du jour :

- Mouvement de mutation phase locale, filière GP

A l'ouverture de la séance, les élus CGT Finances Publiques ont lu la déclaration liminaire ci dessous :

Les représentants du personnel ont relevé que la liste des postes A vacants des filières GP et FF au 01/09/2012 fait apparaître 3 postes « direction » (2 en GP et un en FF) accessibles aux 2 filières,

Or conformément aux textes légaux applicables au titre des mouvements de mutation 2012 :

- Chaque filière réalise ses mouvements 2012 sur la base des règles en vigueur ;
- La possibilité pour un agent d'une filière d'obtenir un poste de l'autre filière n'est possible que dans le cadre du dispositif des passerelles ;
- A défaut, un inspecteur d'une filière ne peut pas obtenir un poste d'une autre filière.

La CGT Finances Publiques n'est pas opposée par principe à toute évolution de l'organigramme de la direction, mais en l'état de la réglementation, toute modification se ferait au détriment d'une des deux filière, dans la mesure où les CAP ne sont pas encore communes.

En conséquence, la Direction ne peut légalement pas mettre à disposition d'un cadre A de la filière fiscale un poste de la filière gestion publique et inversement.

Les représentants du personnel demandent donc à la direction de respecter strictement les règles légales applicables au titre des mouvements de mutation des 2 filières au 01/09/2012.

Mouvement de mutation phase locale, filière gestion publique

La Direction a présenté son projet de mouvement pour les cadres A : 2 arrivées par mutations et 1 par liste d'aptitude.

- Stéphane SICARD est affecté en Direction comme tuteur Hélios, Chargé de la Démat et du pilotage de l'EMR ;
- Bruno MORICEAU, de retour dans le département est affecté comme chef du service Budget-Logistique ;
- Virginie INNOCENTI est affectée comme adjointe à la RP de Figeac.

Commentaires de la CGT

Les postes de chargé de mission Affaire éco et SFDL, qui étaient offerts aux 2 filières ne sont officiellement pas pourvus à ce mouvement (mais on connaît déjà les noms des futurs titulaires...). Ces postes devraient être examinés lors de la CAP du 20/07/2012 relative au mouvement de la FF.

Les règles de gestion propres à chaque filière n'ayant pas été respectées (la direction préférant dire, quel euphémisme, qu'elle « avait fait preuve d'initiative » plutôt que d'admettre qu'elle avait transgressé les règles), les élus CGT ont voté contre ce mouvement. Histoire à suivre...

Questions diverses :

La CGT a une nouvelle fois redit son opposition à la tenue de CAP en plein mois de juillet. En effet, nous réclamons l'avancement du calendrier de mutation afin que les agents puissent tous connaître le plus rapidement possible leur affectation définitive. Les inspecteurs de la FF ne connaîtront leur affectation que le 20 juillet...



Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr